

Développement durable

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Secrétariat général

**Décision du 19 mai 2010 portant nomination
d'un membre au comité domaine « transports et sécurité »**

NOR : DEVK1013392S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La directrice de la recherche et de l'innovation,
Vu l'arrêté du 9 juillet portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'écologie,
de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire ;
Vu la circulaire du 9 juin 2004 relative à la création des comités de domaine,

Décide :

Article 1^{er}

Est nommé membre du comité de domaine « transports et sécurité » M. Michel LAMALLE, ingénieur en chef des ponts, des eaux et forêts, affecté à la sécurité défense de la DRE Île-de-France.

Article 2

Cette décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

Fait à Paris, le 19 mai 2010.

La directrice de la recherche et de l'innovation,
R. BRÉHIER